A 002727 - 28.06.2021

MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétaire d'État
chargé des Affaires européennes

CABAEU/SM/n° D-00203-21

Paris, le 25 JUIN 2021

Monsieur le Président, Cher David,

Le 9 mai dernier, vous avez officiellement lancé à Strasbourg, aux côtés du Président de la République française, de la Présidente de la Commission européenne et du Président du Conseil, la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

En tant que membre du Conseil exécutif de la Conférence, je suis très heureux de contribuer au déploiement et à la promotion de la plateforme numérique, des panels citoyens et de l'assemblée plénière, aux côtés de M. Guy VERHOFSTADT, Mme Ana Paula ZACARIAS et Mme Dubravka SUICA.

Comme le suggère la Déclaration conjointe sur la Conférence sur l'avenir de l'Europe, et pour aller dans le sens de l'initiative portée par le Président de la République, le gouvernement français souhaite organiser une consultation nationale ambitieuse dont le résultat constituera la contribution de la France à la Conférence.

Cet exercice national prendra la forme de dix-huit conférences régionales qui se tiendront au mois de septembre 2021, réunissant pour chacune d'entre elles cinquante citoyens tirés au sort et représentatifs de la diversité de leur territoire. Mi-octobre, une conférence nationale réunissant des citoyens issus des panels régionaux et des experts sera chargée de restituer et de consolider les propositions formulées, afin que celles-ci puissent être le plus utiles dans la rédaction du rapport final de la Conférence. Des citoyens européens des pays frontaliers de la France seront également invités à participer aux délibérations des dix-huit panels régionaux.

.../...

Monsieur David Maria SASSOLI,
Président du Parlement européen
1, avenue du Président Robert Schuman
CS 91024
F-67070 Strasbourg Cedex

Nous veillons à ce que cet exercice respecte scrupuleusement les principes et critères reflétant les valeurs de l'Union en matière de transparence, d'inclusivité, de représentativité et d'impartialité. A cette fin, nous souhaitons mettre en place un collège paritaire de quatre garants indépendants chargé de contrôler la sincérité du processus et de formuler des recommandations sur son déroulé.

En tant que Président du Parlement européen, nous vous proposons de nommer l'un des membres du collège des garants pour l'exercice national de la Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Les trois autres membres seront nommés par le Président du Sénat, le Président de l'Assemblée nationale et le Gouvernement.

Nous prévoyons que le collège des garants puisse se réunir pour la première fois au mois de juillet, afin de contrôler la sincérité du tirage au sort et le respect des exigences de représentativité dans la sélection des citoyens participants aux conférences régionales.

Je me tiens à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Clément BEAUNE